

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'AMI DE LA RELIGION

DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLESIASTIQUE, POLITIQUE ET COMMERCIAL.

12s.-6a. PAR ANNEE.

"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

PAR ANNEE. 12s.-6a.

BUREAU DE REDACTION,
Rue Ste. Famille, No. 14.

QUEBEC, LUNDI MATIN, 22 OCTOBRE, 1849.

BUREAU DE REDACTION
Rue Ste. Famille, No. 14

IMPORTANT POUR LES MARCHANDS.

Le propriétaire de l'Ami de la Religion et de la Patrie informe MM. les marchands et autres, que par suite d'arrangements, il publiera sommairement toutes les ventes par Encan, qui se feront en cette ville. On s'abonne au bureau du Journal, 14, rue Ste Famille, haute-ville, Québec.
Prix : 12-6a. par année.
Québec, 8 oct. 1849.

A Vendre ou à louer.

Un superbe emplacement, situé sur les Glacis, du côté sud de la Rue St. Jean, adjoignant aux terrasses du gouvernement. Les personnes qui désirent l'acheter ou le louer pour y bâtir devront s'adresser à ce bureau.
Québec, 19 sept. 1849.

Avis Public.

Le Soussigné, en conformité à un Acte passé dans la dernière Session de la Législature, a transporté le Bureau d'Enregistrement du Comté de l'Islet, en la Paroisse de l'Islet.

J. D. LEPINE,
Régis-trat-ur.

Islet, 11 Octobre 1849.

Messieurs les Rédacteurs du *Canada* et du *Journal de Québec*, sont priés de vouloir bien insérer, une fois seulement, dans leur journal cet avertissement.

Les personnes qui désirent louer des bancs dans la chapelle des M. M. de la Congrégation, pourront s'adresser à
A. DURAND,
Trésorier.
Québec, 8 Oct. 1849.

G. TALBOT.

Établi son bureau au No. 63 Rue St. Louis, 1^{re} Ville de Québec, 6e porte de la Cour. — 1^{er} mai, 1849.

PAPIER à DESSIN.

Les Soussignés ont reçu de Paris et offrent en vente un assortiment des meilleurs PAPIERS DESSIN Français tels que :

Grand Monde Mécanique,
Grand Aigle, Pelure blanche,
Do de Dioptrique,
Colombier,
Jésus,
Grand Raisin Dioptrique,
Grand Aigle velin,
Do de vergé,
Grand Raisin velin,
Cartons Bristol de toutes grandeurs et qualités.

J. & O. CREMAZIE.

Québec, 4 juin, 1849.

MARTIN RAY,

Su pied de l'escalier de la Basse-ville,

est nommé

AGENT

des EAUX de PLANTAGENET.

C'est le seul dépôt dans Québec.
Québec 28 sept. 1849,

Bureau du prt aux Incendies.

HOTEL DU PARLEMENT,
Québec, 1er juin 1849.

AVIS est par le présent donné à ceux des Incendies qui n'ont pas encore payé l'intérêt échü qu'ils doivent en vertu de leurs obligations du 1er décembre 1847 et 1848, qu'ils aient à payer immédiatement au soussigné, sinon et passé le 1er juillet prochain ils seront tous indistinctement poursuivis.

FELIX GLACKEMEYER.

A LOUER.

PLUSIEURS appartements dans le haut d'une maison à deux étages, située rue et faubourg St. Valier.

AUSSI.

Le bas de cette maison, ayant été occupé jusqu'à ces jours derniers comme magasin de grains. Cette maison est située dans le plus beau poste possible pour le commerce. S'adresser au bureau de ce journal.
Québec, 19 sept. 1849.

JOURNAL LITTÉRAIRE.

Le terne sec.—Suite.

Il relisait, surlisait et contrelisait les lignes accouplées au précieux paquet, les lignes écartées posément, d'une écriture coulée, la plus belle du monde. Ses yeux interrogeaient de nouveau cet envoi tout parfumé de la fine fleur académique, relevé de délicatesses mythologiques : paroles mystérieuses et spirituelles, sentant leur magie d'une lieue, telles qu'elles descendent des frises, au théâtre, sur un cartel entouré de nuages en détrempe. On eût cru qu'elles sortaient du globe enchanté ou de la table au tapis vert de M. Comte, chevalier de la légion-d'honneur et physicien distingué.

Pourtant il y avait un signe, un indice qui déroutaient sensiblement toutes les suppositions cabalistiques du jeune docteur. C'était, au bas de la page, sur cette belle écriture, un beau *pâté d'encre* que le travail soutenu de grattoir et une libérale application de sandaraque n'avaient fait que rendre plus évident. Or, il est inouï qu'un génie quel qu'il fut, communiquant par écrit ses volontés aux mortels, se soit jamais laissé aller à les timbrer d'un *pâté d'encre*. Assurément, cette singulière épître ne venait pas de là-haut.

Je vous laisse à juger l'agitation et les émotions du jeune docteur. Il tournait et retournait la lettre dans sa main, se desséchant la tête à deviner d'où pouvait provenir cette aubaine. Nous avons dit qu'il ne connaissait pour ainsi dire personne au monde, il se demanda, oh ! le bon et et naïf garçon, si quelque ancien camarade de collège, instruit par le hasard de sa position, ne se serait pas plu à lui faire cette surprise anonyme. Et il cherchait toujours, et il cherchait encore, courant dans sa chambre autant qu'il pouvait courir, revenant à ces billets qu'il n'osait presque toucher de peur de se brûler la main, haletant devant cette fortune tombée du ciel au milieu de son incommensurable misère faisant un choix dans les suppositions les plus folles, et les repoussant toutes après examen pour y revenir encore. Tout à coup il s'arrêta, se frappant le front, comme pour donner place à une idée qui venait de l'illuminer ; puis il fit un pas et s'arrêta encore.

— Bah ! se dit-il tout haut, parlant à sa personne, c'est absurde !... Pourtant !... En une seconde il était à la porte de la Quintin. Il resta un instant sans frapper, comprimant son cœur avec sa main.

— Décidément, ce ne peut-être qu'elle, dit-il.

Une crainte inexplicable l'empêchait d'entrer. Il lui semblait qu'il allait se réveiller. Il alla s'appuyer à l'étroite fenêtre qui éclairait le carré.

De cette fenêtre on apercevait de plain-pied celle de la Quintin, laquelle fenêtre était ouverte et le rideau soulevé, ce qui arrivait peu souvent : la comtesse faisait le plus rarement possible appel à l'air extérieur. Le médecin, caché par l'angle du mur, l'aperçut, cette somptueuse comtesse soupçonnée d'envoyer comme cela des billets de banque, comme si les billets de banque ne lui coûtaient rien.

plorablement encore ajustée que de coutume, plus poussièreuse, plus mal peignée. Quintin soufflait à la fois de son instrument et de tous ses vieux poumons avec une sorte de désespoir. Quand le feu parut se décider à prendre, par une condescendance généreuse aux instances de la comtesse, elle se leva et alla vers une petite terrine où elle se prodigua avec ardeur au savonage de deux ou trois lambeaux de linge.

Le jeune docteur soupira. Quintin pouvait être une fée, ayant l'âge requis pour l'emploi ; mais elle n'avait pas à coup sûr les moyens d'être fée bienfaisante.

Il voulut néanmoins avoir le cœur bien net de tout soupçon à l'endroit de Quintin : il entra.

Elle lui fit l'accueil ordinaire, ni plus, ni moins. Il voulut la sonder, adroitement, car il tenait encore son idée. Mais c'eût été folie de n'y pas renoncer. La Quintin lui parla, comme d'habitude, de ses anciens maîtres, du pain renchééri, d'une nouvelle méchanceté de ses voisins.

Lorsqu'il se leva :
— Je ne puis pas encore vous rendre ce que vous m'avez avancé pour mes reindes, lui dit-elle avec l'embaras d'un débiteur honnête devant son créancier. Vous en avez peut-être bien besoin ?... Ne vous fâchez pas de ce que je vous dis-là : on a toujours besoin de son pauvre argent. Dans quelques jours, je tâcherai de vous donner au moins un petit-à-compte.

— Ma foi ! se dit le docteur lorsqu'il fut seul, au diable les recherches ! J'en ai assez ! De quelque part que cette fortune me vienne, profitons-en sans scrupule, puisqu'on m'y invite.

Et il se laissa aller tout entier aux transports si doux de la possession, transports si nouveaux pour lui. Il se décida à accepter sans arrière-pensée ce bienfait d'une main inconnue. Bien qu'il fût modeste, il ne pouvait ne pas se dire qu'après tout cette fortune eût pu tomber moins bien en d'autres mains qu'en les siennes ; se promettant de la ménager discrètement et de la considérer comme un dépôt, espérant bien d'ailleurs être en mesure au jour de la restitution. Il allait poursuivre ses travaux sans être arrêté désormais par les besoins du jour, les préoccupations du lendemain. Il se mit gaiement en campagne pour chercher un logement en rapport avec sa nouvelle position.

Au bout de quelques jours, il fut installé dans un petit appartement convenablement meublé. Sa bibliothèque s'était enrichie ce fut en cela seulement qu'il se permit quelques folies. Le tailleur, le chapelier avait déjà livré leur modeste commandes. Le jeune docteur était radieux. Il ne quitta pas le quartier qui l'avait vu si pauvre : sa nouvelle tenue était trop simple pour que personne y trouvât sujet à commentaires.

Quand il eût fait enlever ses anciens meubles, témoins de tant de souffrance, et qu'il se trouva seul dans la mansarde vide, il lui donna avec attendrissement un dernier adieu et fit en lui-même le religieux serment de payer sa dette de reconnaissance à son mystérieux protecteur, en dévouant sa vie au soulagement du pauvre. Il a noblement tenu cette promesse.

Il alla prendre congé de la Quintin :

— Ma chère demoiselle, lui dit-il, je viens vous dire non pas adieu, mais au revoir. J'ai reçu quelque argent, mais je n'en ai pas assez pour être dispensé de me servir quelque temps encore moi-même. Dès que ma position sera améliorée, si vous êtes dans les mêmes dispositions, je n'oublierai jamais que vous avez été ma pro-

mière cliente, et nous nous entendrons fort bien ensemble, je n'en doute pas.

La comtesse se confondit en salutations et en remerciements anticipés.

A partir de ce jour, tout alla de mieux en mieux pour le jeune docteur. Les biens comme les maux sont frères. Ainsi qu'il arrive généralement, la première difficulté vaincue, tout lui réussit à souhait. Il ne s'agit que de sortir de l'ornière : c'est le premier tour de roue qui coûte le plus. Peu à peu il se constitua un petit noyau de clientèle qui s'augmentait nécessairement chaque jour. Il en était venu à ces commencements du succès qui sont si doux à celui qui les a laborieusement préparés. Déjà son nom se répandait. Il avait laissé dans son ancienne maison une réputation de jeune homme sérieux et travailleur. La guérison de la Quintin lui avait valu d'autres malades à traiter. Disons en passant que Mlle Quintin était venue elle-même, en grande tenue, lui faire une visite de remerciement pour les soins qu'il lui avait donnés.

Il y avait quelques mois à peine qu'il avait quitté la rue du Cloître Saint-Méry, et dans ce quartier indigent, tout en exigeant rien d'aucun client, il était parvenu déjà à pouvoir subsister uniquement de son état. Il est juste de dire qu'il avait aussi quelques malades dans les quartiers éloignés.

Comme la plupart des médecins, il avait partagé ses journées, donnant le matin à ses courses, et dans l'après-midi, attendant chez lui les visiteurs.

Il rentrait un jour un peu avant son heure habituelle, lorsque dans une rue qu'il traversait, la rue Neuve-des-Petits-Champs, il aperçut un rassemblement nombreux.

Le docteur s'avoua. Peut-être un accident venait-il d'avoir lieu, et son ministère pouvait être utile. Mais en pénétrant à travers la foule, il n'aperçut rien que des gens qui causaient par groupes. Cette assemblée avait néanmoins un caractère assez singulier. Ces gens appartenaient pour la plupart aux classes inférieures comme il était facile de reconnaître à leurs costumes, à leurs gestes, à leurs attitudes. Les femmes formaient la majorité ; hommes et femmes étaient généralement d'âges assez mûrs et de physionomies hétéroclites. Il se trouvait là bon nombre de ces types illustrés par Pugal et les autres caricaturistes de la restauration.

Une certaine agitation régnait dans cette foule : des hommes allaient d'un groupe à l'autre échangeant au passage quelques paroles. Tous paraissaient être dans l'attente de quelque événement prévu et annoncé.

Le docteur, qui ne se faisait pas de loisirs, allait s'éloigner, lorsqu'il se fit un grand mouvement autour de lui. Il se sentit entraîné, poussé dans un étroit couloir où tout le monde s'était précipité. Il eût été difficile en ce moment, pour ne pas dire impossible, de rétrograder. Le docteur se laissa aller au courant et arriva assez péniblement dans une cour peu spacieuse déjà remplie par ceux qui s'étaient précipités les premiers.

L'un des côtés de cette cour présentait un fronton servant de couronnement à une grande porte de style grec. Le tympan du fronton renfermait un encadrement, vide pour le moment, sur lequel se portaient presque tous les regards. Le docteur, moitié poussé, moitié porté, dépassa cette porte et se trouva dans une vaste salle remplie d'une foule plus compacte encore que dans la cour. Autour de lui se croisaient des conversations étranges avec des mots inconnus :

— 45 ! disait une espèce de homme d'en-

fants à un homme qui portait la livrée de velours des commissionnaires.—Belle besogne ! auprès du 77, qui compte 118 tirages de vieillesse.

— Vous comprenez, disait un vieux homme à un personnage qui se mouchoit à grand bruit, vous comprenez que ma martingale se trouvait dérangée. Alors, qu'est-ce que je fis ? Je pris...

Et puis à côté :

—...Je vous dis que c'était une magnifique série.—Oui, mais les intermittences !
—...Lyon arrive avant Strasbourg...
Figurez-vous, monsieur, qu'ils attachaient des numéros au cou des pigeons pour arriver avant la malle.

Au milieu de tout ce bruit, il ne manquait pas de se trouver quelques filous épiant l'occasion de voir l'heure à la montre de leur prochain, si le prochain avait une montre.

Un grand mouvement de fluctuation se fit bientôt dans la salle. Deux domestiques en livrée parurent et furent accueillis par des acclamations. Ils ouvrirent une grande porte qui masquait une espèce de théâtre.

A chaque côté de l'estrade étaient placées deux roues de dimension considérable et vitrées. A côté de ces roues se tenaient un homme et un enfant : l'homme en habit noir, à tournure d'huissier appariteur ; l'enfant vêtu d'une tunique bleue, avec une large ceinture rouge, les yeux bandés, cheveux frisés : frisure, costume et bandeau avaient les allures allégoriques et mythologiques.

Entre les deux roues apparaissaient le maître, ceint de son écharpe, et quelques personnages en grande tenue.

— Si je perds ici une heure de mon temps, dit le docteur pour se consoler, je pourrai dire au moins que j'ai vu tirer la loterie.

L'enfant placé à droite prit un à un les quatre-vingt-dix numéros dans la roue. Il se fit un grand silence. Chaque numéro était déplié par l'enfant, annoncé à haute voix par l'homme en habit noir, et déposé par l'enfant dans l'autre roue, après avoir été roulé dans un étui de carton.

L'appel préliminaire de ces quatre-vingt-dix numéros durait depuis long-temps. Le docteur commençait à s'impatienter, examinait les physionomies qui se trouvaient autour de lui, lorsqu'en portant ses yeux sur l'estrade, il aperçut derrière le maître et ses adjoints, parmi quelques personnes privilégiées, un visage qu'il fut bien surpris de trouver là.

C'était tout simplement Mlle Quintin, gravement assise au milieu des oracles du sort, coiffée d'un vieux chapeau violet de forme bizarre, tout pleuré et degonflé, tenant dans ses deux mains sur ses genoux son sac, semblable aux vieux sphinx des hiéroglyphes. Elle se penchait de temps en temps vers un personnage à cheveux gris et d'encolure assez commune qui paraissait lui tenir lieu de cavalier servant.

(A continuer.)

Dernières Nouvelles d'Europe.

FRANCE.

Concile provincial de Paris.

On lit dans un journal du 22 septembre ; Le Concile provincial de Paris continue ses délibérations avec une grandeur et une dignité que nous ne saurions trop admirer. La deuxième Session a eu lieu aujourd'hui. Huit décrêts ont été votés et promulgués, nous reproduisons les titres :

1° " De Aucteritate summi Pontificis ;
2° de Dignitate Episcoporum ; 3° de Obligationibus Episcoporum ; 4° de Me-

tropolitano ac Suffraganeis ; 5º de Concilio provinciali ; 6º de Capitulis cathedralibus ; 7º de Parochiis ac eorum Vicariis ; 8º de Unitate servanda in ritibus ac ceremoniis.

Tous ces décrets ont été rendus à l'unanimité. C'est Mgr. l'archevêque de Sens qui, sur l'invitation des Pères, a célébré la messe du Concile. Mgr. l'évêque de Troyes était présent aussi à cette seconde Session.

Deux prélats assistaient également à toutes les congrégations particulières des évêques ; mais sans y avoir voix délibérative.

Nous ne pouvons résister à la satisfaction de citer ici la traduction des trois belles prières par lesquelles s'est ouverte cette seconde Session du Concile.

Après le Psaume 78, Deus, venerunt gentes, le Métropolitain, tourné vers l'autel, a récité les oraisons suivantes :

ORAISONS.

Humblement inclinés devant vous, nous vous demandons, Seigneur, de nous aider à accomplir en nous le bien que vous exigez. Faites que marchant avec vous dans une solitude empressée, nous discernions avec maturité la vérité dans les matières si ardues, et que chérissant la miséricorde, nous nous honorions par des actes qui vous soient agréables : par Jésus-Christ notre Seigneur. Ainsi soit-il.

SEIGNEUR, nous vous supplions de répandre avec bonté votre esprit dans nos cœurs, afin que rassemblés ici en votre nom, nous gardions la justice en restant fidèles aux règles de la piété, pour que notre volonté ne soit ici en désaccord avec la vôtre sur aucun point, mais qu'appliqués toujours à ce qu'il est raisonnable, nous accomplissions dans nos actes et nos paroles ce qui est capable de vous plaire ; par Notre Seigneur... Ainsi soit-il.

Pour donner à nos lecteurs un exemple de la gravité qui accompagne les actes de cette pieuse assemblée, nous croyons n'avoir rien de mieux à faire que leur faire suivre les différentes phrases de délibérations par lesquelles passe un décret avant d'être rendu.

Il faut se rappeler d'abord que le Concile se compose :

- 1º De Congrégations particulières d'évêques où tout se décide,
2º De Congrégations générales où sont réunis tous les Théologiens, tous les Canonistes, tous les Délégués des Chapitres, où chacun personnellement est interrogé et donne son avis sur chaque projet de décret, et même sur chacun des termes qui le composent.
3º De Sessions solennelles et publiques où les décrets sont votés et promulgués publiquement.
4º Enfin de Commissions spéciales de Théologiens et de Canonistes chargés d'étudier, de préparer, de traiter toutes les matières.

Tous ces éléments de délibération supposés, voici comment on procède à la confection d'un décret :

1º L'Archevêque et tous les Pères du Concile indiquent d'un commun accord les matières à traiter. Ce programme est soumis un mois d'avance, par voie de correspondance, aux Evêques de la Province.

2º Chaque Evêque fait étudier et débattre les matières de ce programme par ses Théologiens. Ce travail dure un mois.

3º Les Evêques se rassemblent, examinent en commun les matières que chacun a fait préparer par les théologiens dans son diocèse.

4º Ils renvoient chaque matière à des Commissions spéciales, lesquelles font un rapport contenant toutes les observations de chacun de leurs membres.

5º Chaque Commission spéciale renvoie son travail à la Congrégation des évêques.

6º Si la matière offre quelque délicatesse et quelque discussion, les évêques nomment une autre Commission spéciale composée des intéressés. Nous citerons par exemple le décret sur les Chapitres, pour lequel la Congrégation des évêques a choisi une Commission spéciale composée de sept Délégués de Chapitres et de sept Canonistes.

7º Les évêques arrêtent provisoirement le décret, et cependant ils le portent encore à la Congrégation générale où sont les Théologiens et Canonistes réunis à tous les intéressés. Le décret est lu, et chacun est ensuite interrogé par son nom et invité à dire son avis. Les deux secrétaires du

Concile sont constamment occupés à recueillir les observations de chacun, quelles qu'elles soient, et à les enregistrer.

9º Les évêques tiennent ensuite une dernière Congrégation particulière où ils examinent toutes les observations de la Congrégation générale. Cet examen fait ils décident le sens définitif du décret, lequel est envoyé pour la rédaction dernière, à la Commission spéciale des décrets composée des Théologiens les plus éminents et les Canonistes les plus habiles.

9º Enfin a lieu la Session générale où le décret est solennellement voté et promulgué selon la forme que nous avons déjà fait connaître.

Les détails si précieux qu'on vient de lire donnent un admirable exemple de l'esprit de sagesse et de conseil qui préside à toutes les réunions législatives de l'Eglise. De respect profond pour l'indépendance de la discussion s'allie à la maturité et à la gravité de la délibération, et l'autorité y garde toute la puissance de l'initiative et de la décision.

La tranquillité dont jouit Paris, l'activité que son industrie a reprise depuis quelque temps, exercent sur la province une influence très heureuse. Un calme parfait règne, en effet, dans tous les départements. Les ateliers s'ouvrent de nouveau et les commandes arrivent en grand nombre aux manufactures.

Le commerce, de son côté, se relève entièrement de la crise qui a pesé sur lui l'année dernière. Le Moniteur universel donne sur le mouvement des ports, des résultats que nous nous empressons de signaler.

Pour les exportations, à l'exception de quelques articles, importants il est vrai, comme les machines et mécaniques et les modes, il y a presque toujours eu depuis le commencement de l'année amélioration sensible, même sur 1847.

Pour les importations, les douanes ont perçu, pour le mois d'août, 2,200,000 fr. environ de plus qu'en 1848, et plus de 300,000 fr. qu'en 1847. Voici les chiffres officiels.

1847, 11,572,206 fr ; 1848, 8,656,022 fr

1849, 11,840,208 fr.

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.



"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

QUÉBEC, 22 OCTOBRE, 1849.

L'ANNEXION.

Les journaux annexionistes, ne cessent de répéter bien haut, les avantages matériels, que les habitants de ce pays, gagneraient en faisant cause commune avec eux.

Pour nous Canadiens-Français, des raisons majeures doivent nous engager, à nous tenir en dehors de ce mouvement, et à repousser, avec fierté même, le trompeur appel qui nous est fait. D'abord ce mouvement est commencé, prôné et conduit par nos ennemis politiques. Dans la vie privée, dans une affaire ayant rapport au bonheur immédiat de toute votre famille, ne refuseriez-vous pas d'en confier le soin à votre ennemi le plus acharné contre vos intérêts ? Il en est de même dans ce mouvement politique ; les chefs et les moteurs, et la kyrielle des turbulents, qui n'ayant qu'à gagner, et rien à perdre dans une commotion, conduisent le mouvement ; et croyez-vous que ce soit pour nos intérêts à nous Canadiens ? Non, non, et la preuve se déduit du mépris et de la haine que tous les chefs de ce nouveau parti à toujours nourri contre les Canadiens, et contre nos institutions en général, haine continuelle et à tout propos, qui s'est publiquement manifestée, par leurs paroles, leurs écrits et leurs actions, et partout autre moyen susceptible d'exprimer cette haine. Qui a oublié leur conduite en 37 et 38, alors que l'insurrection était étouffée ? Quels conseils sanguinaires et inhumains ne donnaient-ils pas continuellement aux autorités, pour les forcer de sévir contre nos compatriotes égarés et dans les fers ? Et leurs desirs si hautement manifestés ; que l'autorité nous enleva nos droits politiques, nous réduisit au rang de paria, et les mille et une autres gentillesses toutes aussi charitables et amicales à l'égard des Canadiens, suggérées au pouvoir par ces bonnes âmes, qui ne se les rappelle pas aujourd'hui ! à moins de les supposer dans une complète aberration, il est impossible de les croire sérieux dans leur appel ; et eux mêmes devaient être convaincus d'avance,

que pas un Canadien, qui a le souvenir de l'offense et du mal qui lui a été fait, voulait s'unir à eux. Aussi les annexionistes ont ils jugé nécessaire, dans leur manifeste, de dorer la pillule, en prêchant l'oubli du passé, et demandant une alliance fondée sur les intérêts matériels avantageux à tout le pays. Prétente et subterfuge. Eux, oublier le passé, ensevelir leur haine, leurs idées de destruction des Canadiens ! Demandez plutôt au fleuve de ne plus couler. Eux, s'occuper des intérêts matériels des Canadiens ? Oui ! Jusqu'à l'instant qu'ayant atteint leur but, ils se coaliseraient de nouveau contre nous, pour nous dépouiller de nos droits. Leur alliance, et l'offre de veiller à nos intérêts rappelle le poète latin "Thineo Danaos &c. Mais oublions le passé, et fraternisons avec nos ennemis, aujourd'hui nos amis ; ne doit-on pas encore se faire cette question. "Le peuple Canadien, en général, est-il prêt, est-il en état, de prospérer et lutter avec le peuple auquel on veut l'adjoindre." Il est à craindre, que les quelques Canadiens qui ont joint le mouvement, n'aient pas murmurément pesé cette question. Chez l'Américain se trouve l'éducation pratique et politique, connaissances des diverses industries dont ils se mêle, études commerciales, esprit d'entreprise à un haut degré, et un besoin presque naturel de spéculer, agioter, commercer, souvent avec subtilité pour dire rien de plus.

L'habitant de cette colonie (ne parlant que de la très grande masse du peuple, et non des exceptions, aussi graves, qui peuvent se trouver dans les centres d'industrie, les villes) a peu ou point d'éducation pratique et politique, ses connaissances dans l'industrie principale qui suit, sont presque machinales, ses études commerciales sont parfaitement nulles, il n'est ni spéculateur, ni agioter, ni commerçant, et surtout il ne l'est pas avec subtilité ; sa bonne foi, son honnêteté et ses principes religieux lui faisant un devoir de tromper personne. Sous le point de vue des intérêts matériels seuls, quelle chance de succès peut-il espérer, comment pourrait-il lutter en aucune façon, dans les entreprises, dans les industries, l'agriculture, le commerce, la politique avec ces audacieux Yankees ? N'est-il pas à craindre même (et ne serais-je pas là, par hasard, une des idées secrètes des chefs du mouvement annexioniste) que le yankee propageant dans ce pays l'esprit d'envahissement et de spéculation, le canadien ne fût tenté de vendre ses biens-fonds, ou les risquer dans des spéculations dont il serait inévitablement la dupe, et qu'en fin de compte, il se trouverait exproprié, sans avantage pour lui et sa famille.

En discutant ces questions, sous leurs faces diverses il est plus douteux que l'homme consciencieux en viendrait à cette conclusion ; que dans les circonstances présentes du pays, et dans l'intérêt de la masse du peuple canadien, il est de notre devoir non seulement de se tenir en dehors du mouvement annexioniste, mais encore de prendre tous les moyens à la disposition des chefs du peuple de ce pays, pour prévenir et empêcher un acte dont les résultats paraissent être si funeste sous tous les rapports.

Echantillon du savoir vivre ! L'Avenir de samedi, contient un article de près de deux colonnes, écrit dans le langage le plus vil et le plus faux possible : entr'autres mensonges des plus châtés contenus dans ce gachis éditorial, nous y trouvons le suivant : "A Québec, le manifeste annexioniste a subi les colères des puissances monacales. Les propriétaires du séminaire de cette ville (Québec) retirent des revenus assez considérables de leurs scieries, gnieuries pour permettre à leur pauvre maison de consacrer certaines parties de leur revenu à des œuvres pieuses et méritoires, telles que l'entretien de trois journaux, destinés à combattre tout ce qui sent le négatif !"

Est-ce comme cela que l'Avenir entend la politesse et le savoir-vivre ? Nous ne pouvons nous empêcher de faire à ce sujet une remarque. Nous nous souvenons de l'Album littéraire et musical de la Minerve, pour le mois de septembre. Cette livraison contient, comme à l'ordinaire, plusieurs articles instructifs et amusants. Un morceau de musique intitulé : Envoyez-moi l'un de vos anges, accompagne cette livraison. C'est une charmante inspiration de Masini, avec paroles, pour une voix de tenor. Nous prions le propriétaire de cette publication d'agréer nos remerciements.

L'exhibition annuelle des animaux ninsi que des produits agricoles, de la société d'Agriculture du comté de Québec, aura lieu le 30 courant, sur les Plaines d'Abraham, à 10 heures du matin. Nous voyons par le Cobourg Star qu'un homme a été tué la semaine dernière, dans le township de Clarke. Un individu a été arrêté sous prévention.

EXÉCUTION.—Un soldat, du nom de Smith convaincu de meurtre, vient d'être condamné à être pendu le 14 novembre prochain, à Toronto.

Deux vaisseaux seront bientôt pités à partir de Québec, pour la Californie. Le Maria, vaisseau neuf, mis à l'eau il y a quelques jours, de 1,014 tonneaux, et la barque Rory O'More de 295 tonneaux.

On verra par une annonce insérée dans nos colonnes de ce jour, qu'une assemblée des actionnaires du chemin de fer de Québec à Melbourne, se tiendra Jeudi, à l'hôtel de Ville.

J'ai beau chercher partout, disait un démo soc, je ne vois l'ordre nulle part.— Cela n'est pas étonnant répondit G., il est toujours où vous n'êtes pas.

Le jeune peintre Ch., arrêté le 13 juillet et mis en liberté la semaine dernière, se plaignait au juge d'instruction de ces trois mois de détention préventive :—Qui me dédommagera, dit-il, de mon temps perdu, et des angoisses de ma famille ?—Que voulez-vous, mon cher ? je n'y puis rien ; vous étiez prévenu.—Ah ! bien oui ! joliment ! Si vous n'aviez prévenu, je me serais sauvé.

UN VRAI ACCIDENT.—Dernièrement, on débarquait d'un steamboat au Nouveau Brunswick, une caisse contenant trois sacs dans lesquels était enfermés la somme de \$12,000 en or. La boîte se brisa en tombant et l'un des sacs s'étant ouvert, \$5,000 en pièces d'or tombèrent à l'eau entre un vaisseau et le quai. On n'a pu repêcher qu'une partie de cette fortune, dont elle sera peut-être envahie par les marsouins et les loups-marins. Avis aux pêcheurs.

MM. Beaudry, marchands de cette ville, vient de recevoir une lettre de leur jeune frère Victor qui est parti de Montréal pour la Californie le 8 février dernier. La lettre est datée de San-Francisco 31 août. M. Beaudry ne donne que très peu de détails sur l'endroit, vu qu'il n'y était arrivé que depuis quelques jours, mais en revanche il s'étend au long sur la misère et les privations qu'il a éprouvées pendant le voyage qui a duré plus de six mois, par suite des vents contraires et autres incidents fâcheux. Pendant plus d'un mois avant le terme du voyage, les passagers au nombre de 115 furent réduits à une chopine d'eau par jour et un biscuit de Matelot chacun, tout à fait moisi et rempli de vers. Ajoutons à cela que les matelots ont été en mutinerie ouverte contre le capitaine qui a toujours été ivre durant la traversée de Toboga jusqu'à San-Francisco.

M. Beaudry a trouvé une place de commis en arrivant, quoique les places fussent très rares, dit-il, à raison de \$100 par mois, mais sur cette somme, il est obligé de se nourrir lui-même. Les moyennes pensions sont de 60 à \$70 par mois.

M. Beaudry écrit qu'il a rencontré à San-Francisco, le Dr. Robert Nelson et le docteur Boudriau ; ils partaient pour les mines où les médecins ont beaucoup à faire durant la saison du travail. Il a aussi rencontré M. Wilson, ci-devant de la chambre des nouvelles de la rue St. Joseph de Montréal. Ce Monsieur devait partir dans le mois de novembre pour Montréal et retourner à San-Francisco, où il fait déjà de bonnes affaires.

San Francisco est déjà une ville de 5 à 6000 âmes ; elle possède un excellent port où il y a généralement 150 à 200 vaisseaux de toute nations. Les édifices sont encore très rares, on loge sous des tentes. Une maison de la grandeur ordinaire de celles de Montréal, se louerait \$10,000 par an ; on paye \$350 à \$400 par mois pour un petit magasin de 15 pieds sur 20 ; les terrains sont aussi chers en proportion. Les marchandises sont maintenant en abondance, et à bas prix. La planche et le madrier se vend \$350 par mille pied carré du moins des Etats-Unis, celui du Chili et du Pérou est de \$250 à \$275. Un assez grand nombre de maisons sont maintenant en construction, ce travail se fait, à l'américaine en 15 jours à 3 semaines. Les gages des menuisiers et des ouvriers en briques sont de 10 à \$15 par jours, mais ces salaires diminuent rapidement par le grand nombre d'ouvriers qui arrive tous les jours.

Nous avons un numéro du journal qui se publie à San-Francisco, intitulé "Alta California." C'est une petite feuille à cinq colonnes remplis d'annonces dont la publication de 10 lignes coûte \$4 et \$2 chaque suivante ; les annonces légales \$6 et \$3. L'abonnement au journal, [qui ne paraît qu'une fois par semaine] est de \$12 par année. Minerve.

Arrivée de Missionnaires.

Le P. Laverlochère, de la Congrégation des Oblats, est arrivé mercredi matin de sa mission parmi les Sauvages. Parti de Montréal au commencement du mois de mai dernier, il s'adjoignit les PP. Clément et Arnaud, en passant à Bytown. Le P. Clément devait faire les missions situées sur le Canada, tandis que les deux autres poussaient leurs excursions jusque sur le bord de la Baie d'Hudson. Ils arrivèrent le 30 mai au fort Témiskaming. Comme les canots destinés à conduire les PP. Laverlochère et Arnaud à la Baie d'Hudson, devaient partir que dans 10 ou 12 jours, le P. Clément profita de leur séjour à Témiskaming pour aller immédiatement visiter un nouveau poste situé à 8 ou 9 journées de marche, au nord-ouest de Témiskaming, et qui depuis longtemps demandait l'arrivée des Robes-noires. Nous ne savons pas encore le résultat de cette visite. Le P. Laverlochère eut beaucoup à souffrir à la vue de l'état déplorable dans lequel il trouva ceux qu'il se plaît à n'appeler jamais que ses chers Sauvages. Dans une lettre qu'il écrivit, du Lac Abitibi, à Mgr. de Montréal, en date du 13 juin, et qui nous est parvenue trop tard pour être insérée, il décrit d'une manière touchante tout ce que son cœur souffre à la vue des misères de ceux pour lesquels il s'est dévoué tout entier. Leur infortune affecte plus son âme sensible, que toutes les privations qu'il est obligé d'endurer. L'hiver avait été rigoureux, la chasse presque nulle. Un grand nombre étaient morts, plusieurs étaient malades dans presque tous les postes qu'il eut à visiter. Les Néophytes dans leurs luges et cruelles maladies étaient admirables de résignation, mais les Infidèles étaient consternés, et le démon, nous dit le P. Père, les persuadant qu'ils mouraient s'ils se laissaient baptiser, ils se tenaient cachés dans le bois où il était obligé d'aller les trouver pour les instruire. Il eut la consolation d'en baptiser quelques-uns, sur le bord de la tombe, entr'autre la sœur de celui qui l'année dernière, voulut tirer son âme après qu'il eût terminé la mission de Témiskaming, il s'embarqua accompagné de P. Arnaud, dans l'un des canots de l'Elle Compagnie pour visiter les Sauvages de la Baie d'Hudson. Il se trouvait accompagné d'une cinquantaine de chasseurs des divers postes qu'il avait évangélisés, et qui conduisaient leurs pelleteries au fort de Moose de sorte que sa marche ressemblait à une mission. Il baptisa, en passant au d'Abitibi, les enfants nouveaux-nés de ce journa dix jours au fort de Moose, et s'embarqua sur une goëlette pour le fort d'Albany où il séjourna deux mois. La mission fut à ce poste très consolante ; il y baptisa près de cent personnes, dont 4 adultes. Plusieurs n'avaient jamais vu de prêtres et étaient venus de bien loin, 120 qu'on leur avait dit qu'une Robe-noire viendrait les visiter. "Evidemment cette mission est mûre pour le ciel, s'écriait le missionnaire les yeux pleins de larmes, mais ce sont les ouvriers."

Nous espérons donner, dans peu de jours de plus amples détails : le dévoué Missionnaire nous a promis un récit circonstancié de ses courses apostoliques ; nous le publions sans délai.—Mélanges.

CORRESPONDANCES.

J. D. L.—Cur, St. Thomas.—Lettre reçue ; vous recevrez bientôt ce que vous nous demandez. Messire D.—Frampton.—12 mois. M. Geo. B.—St. Jean Port-Joly.—12 mois.

DÉCÈS.

Jeu, le 18, à l'ancienne-Lorette, sie Antoine Blondeau, père, à l'âge de 71 ans et 4 mois.

GAZETTE DES MARCHANDS.

Nouvelles Commerciales.

MARCHÉ DE QUÉBEC, 20 Oct. 1849. Fleur du Canada extra superfine, 1/2 quart, 22s à 22s 6d.—Superfine, inépécée, 21s 9d.—fine, 20s 6d à 20 9d.—Sûre, 20s 6d.—Farine d'avoine, par 2 lbs. 16s à 17s 6d.—Farine de blé d'Inde par 196 lbs. 14s.—Blé du Haut Canada par minot 4s 6d.—Jo. du Bas-Canada mêlé 4s 6d ; orge 2s ; avoine 1s 4d ; pois blancs, 2s 6d à 2s 9d ; haricots par quart, 67s 6d ; prime mess 57s 6d ; prime 52s 6d ; saindoux, en quart, 1 lbs 44d à 51. BUFFALO, 15 Oct. La fleur se vend lentement sur ce marché ; la fleur du Michigan vaut \$4,50.

TOLEDO, 11 Oct.
Les transactions sur ce marché sont peu importantes, la fleur se vend \$4.37c.

MILWAUKIE, 11 Octobre.
Les prix du blé d'automne vont 80 à 82 cents par minot, et celui du printemps 60 à 68 cents. Le prix de la fleur est toujours ferme, elle se vend \$4 par quart.

TORONTO, 15 Oct.
Le temps favorable que nous avons eu tout l'automne, a fait fréquenter journellement les marchés de Toronto. Les produits sont en abondance et les prix assez élevés. Blé d'automne, 3s 6d. à 3s 9d. Fleur, 1s 6d. par quart; extra superfine, 20s.

MONTREAL, 19 Oct.
Fleur fine, 19s.; superfine, 20s 6d. à 21s.; extra 21s à 21s 6d.; Blé du H. C. mélé, 4s 4d. à 4s 7d.; blé rouge, 4s 3d. Lard mess, 65 à 66s 3d.; prime mess, 62s 6d.; prime, 45s à 45s 6d.

NEW-YORK, 19 Oct.
Fleur, \$4.02 à \$4.75 cents. Fleur de Common State mêlée avec celle de l'ouest, \$4.75 à 4.87 cents; Genessee, \$5.12 cts.

Par Encan sera vendu, MARDI, le 23 courant, chez J. Fletcher, éer, route Ste. Foye, à 1 heure.—Tout ses meubles de ménage.

F. H. HALL.
Québec, 22 Oct. 1849.

SOCIÉTÉ DE DISCUSSION DE QUÉBEC.

Les membres sont informés qu'il y aura l'assemblée de cette société MARDI prochain, le 23 du courant, à SEPT heures précises, à l'École de M. CHS. DION, rue du Pont, quarré des élections.

Par ordre du Président,
J. B. MARTEL,
S. S. D. Q.
Québec, 22 octobre 1849.

ASSEMBLÉE POUR LE CHEMIN DE FER DE QUÉBEC A MELBOURNE.

Les actionnaires du chemin de fer de Québec à Melbourne, sont priés de se réunir JUDI, le 25 du courant, à TROIS heures, à l'Hôtel-de-ville, dans le but d'être un président des vice-présidents et un bureau de direction.

T. Lloyd, W. S. Henderson, J. B. Fréchette, H. Murray, J. B. Forsyth, W. J. C. Benson, H. Lemesurier, L. L. Paradis, J. Jones, E. R. Fréchette.
Québec, 22 Octobre, 1849.

VIELLES GAZETTES.

VIELLES Gazettes à vendre, à ce bureau. Prix 5 sous la livre.

EDUCATION.

LES SŒURS de la CONGREGATION DE L'ÉTABLISSEMENT DE ST. ROCH DE QUÉBEC.

SONT heuieuses de pouvoir annoncer au public que le prix de la pension des élèves a été réduit à £13 15s. par année, payable d'avance par trimestre. Demi-pension £5 10s. Pinao £5 10s.

Le cours d'instruction embrasse les langues Française et Anglaise, la Grammaire, l'Écriture, l'Arithmétique, la Géographie et l'usage des Globes, l'Histoire ancienne et moderne, la Rhétorique, la Botanique, la Musique vocale et instrumentale, le Dessin, la Peinture, la Couture et la Broderie.

Les variances commencent vers le 15 Août et finissent à la mi-Septembre; elles sont précédées d'un examen général et de la distribution des prix.

Les parents qui désirent que l'établissement fournisse à leurs enfants les livres ou les articles nécessaires à la Broderie et au Dessin doivent remettre d'avance entre les mains de la Directrice des fonds à cet effet.

Le blanchissage et les lits sous à la charge des parents.
St. Roch, 12 Octobre, 1849.

INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC.

Les membres de l'Institut sont respectueusement informés que, pour la classification des livres de la Bibliothèque qui est commencée, l'on est obligé d'exiger la rentrée de tous les livres qui sont entre leurs mains depuis plus d'un mois.—Ces livres sont en nombre considérable et il est de la plus grande importance qu'ils soient rapportés immédiatement.

EDMOND LANGEVIN, Ptre.
Bibliothécaire I. C. Q.
Salle de lecture, 8 oct., 1859.

JOS GAUVIN,

Nô. 1. Rue La Fabrique, Haute-Ville, QUÉBEC.

Le Soussigné prend la liberté d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il vient d'ouvrir un magasin de

Quincallerie et Ferronnerie.
dans la maison ci-devant occupée par M. Labrie. Son fonds de magasin est au complet, et il ose assurer qu'on trouvera chez lui tous les effets dont on aura besoin, à des prix très modérés. L'expérience qu'il a acquise dans cette branche de commerce, et la ponctualité avec laquelle les pratiques seront servies, devront lui mériter une part du patronage public.

Rue La Fabrique.
Vis-à-vis le magasin de M. Boisseau.
Québec, 25 mai 1849.

EMPLACEMENTS et Maisons à vendre, T. A. PARANT, jr.
Québec 4 juin 1849.

NOUVELLE ANNONCE.
LE CALENDRIER ECCLESIASTIQUE DE QUÉBEC, POUR L'ANNÉE 1850,

Sera prêt à être vendu VENDREDI, 25 courant.

Le SOUSSIGNÉ informe MM. les Curés et les Marchands des campagnes des Diocèses de Québec et de Montréal, qu'il a seul le privilège d'imprimer le *Calendrier Ecclesiastique de Québec*, ci-devant imprimé par M. Neilson. En conséquence les marchands qui désireront se procurer ce Calendrier, voudront bien s'adresser directement au bureau de l'*Ami de la Religion et de la Patrie*, 14, Rue Ste. Famille, près du Séminaire de Québec.

Ce Calendrier imprimé sur caractères neufs, contiendra pour l'avantage de la classe commerciale :

- UN TABLEAU DES COURS DE JUSTICE,
- UNE TABLE D'INTÉRÊT, à 6 par cent,
- UNE TABLE D'ESCOMPTE, ainsi qu'un
- TABLEAU DES BANQUES, marquant les jours où elles escomptes.

On pourra se le procurer à Montréal, chez E. R. Fabre & Cie, 3, Rue St. Vincent
Prix à la douzaine, 2s.—Par 12 douzaines, (1 grosse.) 21s-6d.—Par copie, 6 sous.

STANISLAS DRAPEAU,
Québec, 22 octobre, 1849.

Article sde Fantaisi

Les Soussignés ont reçu par le *Douglas* de Londres, un assortiment considérable d'Articles de Goût se composant de Porte-monnaie en Nacre de Perle incrusté en argent, Ditto en Papier mâché, Souvenirs en Nacre de perle ciselé sur fond de velours, Bourses mécanique, objets en Albâtre, Eventails riches, Bracelets, Agrafes, Livres de Prières richement reliés en velours, &c., &c.

J. & O. CREMAZIE.
Québec, 4 juin 1849.

IMPORTANT POUR LES MARCHANDS!

Le propriétaire de l'*Ami de la Religion et de la Patrie* informe MM. les marchands et autres, que par suite d'arrangements, il publiera sommairement toutes les ventes par Encan, qui se feront en cette ville. On s'abonne au bureau du Journal, 14, rue Ste Famille, haute-ville, Québec.
Prix : 12s-6d. par année.
Québec, 8 oct. 1849.

A vendre ou à louer.

UN superbe emplacement, situé sur les G Lacis, du côté sud de la Rue St. Jean, adjoignant aux terrasses du gouvernement. Les personnes qui désirent l'acheter ou le louer pour y bâtir devront s'adresser à ce bureau.
Québec, 19-sept. 1849.

Avis Public.

Le Soussigné, en conformité à un Acte passé dans la dernière Session de la Législature, a transporté le Bureau d'Enregistrement du Comté de l'Islet, en la *Paroisse de l'Islet*.

J. D. LEFÈVE,
Régistrateur.
Islet, 11 Octobre 1849.

Messieurs les Rédacteurs du *Canada* et du *Journal de Québec*, sont priés de vouloir bien insérer, une fois seulement, dans leur journal cet avertissement.

Les personnes qui désireraient louer des bancs dans la chapelle des M. M. de la Congrégation, pourront s'adresser à A. DURAND.
Québec, 8 Oct. 1849. Trésorier.

Digne d'attention.

Voulez-vous conserver votre santé, citoyens de Québec?
Voulez-vous vous tenir en garde contre la maladie qui est attendue dans le pays?..

TOUTES comme les citoyens de Montréal : buvez de l'*Eau de Plantagenet*. Vous verrez par les nombreux certificats des premiers médecins de Montréal, qui est absolument nécessaire de faire usage de cette Eau dans ce temps-ci. Il s'en est vendu dans les trois dépôts à Montréal, depuis le 3 mai au 18 Juin, 11,500 gallons. Aussi les noms de 45 médecins s'accordent-ils à dire que la cité de Montréal n'a jamais été dans un état de salubrité plus satisfaisant qu'il ne l'est actuellement. Le propriétaire de cette Eau a en sa possession au-dessus de 300 certificats des premières familles de Montréal, des cures merveilleuses obtenues par l'usage de l'*Eau de Plantagenet*, et dont il est prêt à les montrer à ceux qui le désirent. Voici les noms de plusieurs médecins de Montréal, qui ont donné leur certificat en faveur de cette Eau; que le public en juge par lui-même.

- | | |
|------------------|--------------------|
| Drs. W. Nelson, | Drs. E. H. Trudel, |
| J. G. Bihand, | H. Noyon, |
| J. E. Cobour, | Alex. McCulloch, |
| J. L. Leprohon, | R. L. McDonald, |
| L. U. Masson, | J. Crawford, |
| P. E. Picault, | F. Baigley, |
| W. Fraser, | A. Hall, |
| G. W. Campbell, | S. C. Sewell, |
| L. P. Tavernier, | P. J. Leduc, |
- Direction.—Prenez une bouteille avant déjeuner et une autre après-midi. Eau fraîche, 2 fois par semaine, à Québec, au dépôt, Rue Sous le Fort Basse-ville.
- MARTYN RAY, Agent,
Québec, 2 juillet, 1849.

G. TALBOT.
Avocat, établi son bureau au No. 63 Rue St. Louis, à la Ville de Québec, 5e porte de la Cour.—1 mai, 1849.

PAPIER à DESSIN.

Les Soussignés ont reçu de Paris et offrent en vente un assortiment des meilleurs PAPIERS à DESSIN Français tels que :

- Grand Monde Mécanique,
 - Grand Aigle, Pelure blanche,
 - Do de Dioptrique,
 - Colombier,
 - Jésus,
 - Grand Raisin Dioptrique,
 - Grand Aigle velin,
 - Do de vergé,
 - Grand Raisin velin,
- Cartons Bristol de toutes grandeurs et qualités.

J. & O. CREMAZIE.
Québec, 4 juin, 1849.

MARTIN RAY,

Au pied de l'escalier de la Basse-ville,
est nommé
AGENT

des EAUX de PLANTAGENET.
C'est le seul dépôt dans Québec.
Québec 28 sept. 1849.

Bureau du prt aux Incendies.

HOTEL DU PARLEMENT,
Québec, 1er juin 1849.

AVIS est par le présent donné à ceux des Incendies qui n'ont pas encore payé l'intérêt échu qu'ils doivent en vertu de leurs obligations du 1er décembre 1847 et 1848, qu'ils aient à payer immédiatement au soussigné, sinon et passé le 1er juillet prochain ils seront tous indistinctement poursuivis.

FELIX GLACKEMEYER.

A LOUER.

PLUSIEURS appartements dans le haut d'une maison à deux étages, située rue et faubourg St. Vallier.

AUSSI.

Le bas de cette maison, ayant été occupé jusqu'à ces jours derniers comme magasin de grains. Cette maison est située dans le plus beau poste possible pour le commerce. S'adresser au bureau de ce journal.

Québec, 19 sept. 1849.

Dr. GIROUX,

APOTHECAIRE.
à transporté son Établissement
2, RUE LA FABRIQUE
vis-à-vis le Magasin de M. Boisseau,
QUÉBEC.

VIN et PILLULES DES BOIS

du
DR. HALSEY.

Médecine plus agréable et plus effective qu'aucun des remèdes découverts jusqu'à aujourd'hui. qu'on peut prendre en tout temps et sans discontinuer ses occupations :

Possèdent une saveur amère agréable, et égale à celle d'un bon vin de Porto.
UNE PASTRE la Bouteille de Pinte.
Le contenu d'une seule bouteille dure plus longtemps et produit dix fois plus d'effet qu'aucun autre remède en usage.

CONCITOYENS, Médecins, Hommes de Science, Commerçants, Cultivateurs, en mettant à votre disposition la meilleure médecine que l'homme ait jamais connue, et pour un prix qui en couvre à peine les frais de fabrication, nous pouvons vous assurer d'une manière incontestable, qu'elle n'a pas son égale, en valeur médicale.

D'excellents chimistes ont très bien reconnu, que presque toutes les plantes végétales dans leur état naturel, ont des propriétés différentes, et que souvent ces propriétés sont d'une nature toute opposée. Par la méthode habituellement employée pour préparer les médecines, (qui est l'ébullition) on est exposée à perdre par l'évaporation une partie des propriétés médicales, et de plus à produire un mélange inutile ou presque sans effet, en faisant bouillir ensemble les parties saines et nuisibles des plantes.

Il n'en est pas ainsi DU VIN DES BOIS. Cet article n'est pas préparé par l'ébullition et ne contient ni mélange, ni réglisse, ni aucune espèce de sirop. Mais c'est le vin pur, extrait des plantes la plus remarquables du pays, et des principales plantes exotiques du monde connu, y compris le CERISIER SAUVAGE et la SALS-PAREIL, au moyen d'un admirable appareil chimique, qui separe les propriétés vraiment médicinales, de celles qui sont inutiles et retient seulement celles qui sont en harmonie avec le principe vital et l'organisation humaine.

Le Vin des Bois se recommande pour la guérison certaine de l'*Hydropisie*, la *Gravelle*, la *Jauissime*, la *Dyspepsie*, la *Constipation*, le *Rhumatisme*, la *Goutte*, la *Perte d'appétit*, les *maladies* du

Foie, du Cœur, des Reins, de la Poitrine, les Rhumes et la Consommation.

Le Vin des Bois est une médecine inappréciable pour les femmes: il est surtout fortement recommandé contre ces infirmités auxquelles les femmes de constitution délicate sont si sujettes.

GRANDE MEDECINE POUR LE PRINTEMPS ET POUR L'ETE: il a la propriété de rétablir ces indispensables évacuations par les pores et la peau, nommées TRANSPARATION INSENSIBLES et de procurer un SANG PUR, première condition d'une bonne santé. Dans les cas où l'on connaît le VIN DES BOIS, bon nombre d'individus ont coutume de s'en procurer deux ou trois bouteilles, d'autres une demi douzaine, vers le printemps, pour l'employer dans leur famille comme remède purificateur et fortifiant afin de se préserver de maladies pendant les chaleurs et durant les temps où l'on y est le plus sujet.

Son action sur le sang est tellement marquée, qu'il guérit toutes les ERUPTIONS, CUTANÉES, les SCROFULES, les DARTRES RONGEANTES et les ERISYPELES, sans qu'il en reste la moindre trace.

Presque toutes les infirmités sont accompagnées d'un état maladif de l'estomac, des entrailles et des organes sécrétaires. Il est de toute importance que les fonctions de ces organes aient leur cours, et que la bile et les matières morbides disparaissent de l'estomac, pour que LE VIN DES BOIS agisse plus fortement, et puisse produire ainsi ses résultats importants. Comme il est absolument nécessaire, avant de commencer à prendre du vin, de préparer le corps à en subir tout l'action, à cet effet, il est absolument nécessaire, dans plusieurs maladies, de prendre une ou deux doses. DES PILLULES COMMÉES OU SU-CRÉES DU Dr. HALSEY,

L'action de ces pilules s'harmonie avec celle du vin. Elles fortifient les fonctions sécrétaires. Les Pilules des Bois ont les mêmes propriétés que le vin; elles forment un purgatif puissant, agréable et végétal.

Ces grands effets purificateurs et fortifiants du Vin et des pilules des Bois s'exercent encore sur bien d'autres maladies que celles qui ont été sus-mentionnées.

GUÉRISON D'UN CAS SINGULIER DE DÉBILITÉ NERVEUSE.

Philadelphie, 7 sept. 1848.

Dr. G. W. Halsey.
Je certifie que ma femme a été guérie d'une terrible maladie nerveuse, dont elle était atteinte depuis cinq ans. Elle était quelquefois si difficile à gouverner, que nous croyions qu'elle devenait folle. Souvent elle s'éveillait en criant au milieu de la nuit dans des transes et des crises fatigues, couverte de sueur et entièrement épuisée de faiblesse. Elle avait perdu presque toutes ses forces, et elle tremblait continuellement qu'il ne lui arrivât quelque grand malheur.

Elle resta dans ce déplorable état jusqu'au mois de juillet, où je lui procurai une bouteille de votre *Vin des Bois* et une boîte de vos *Pillules*. Nous trouvâmes que cela lui était d'un grand secours; j'en fis acheter encore trois bouteilles, et elle n'a pas discontinué d'en prendre jusqu'à aujourd'hui, quoiqu'elle se trouve maintenant si parfaitement bien, que son état n'en requerrait pas un plus long usage. Elle est persuadée que votre excellente préparation lui a sauvé la vie.

Je suis, etc.,
JOSEPH C. PAULDING.

Je connais très bien la famille de M. J. C. Paulding et je sais que Madame Paulding a été tourmentée par des souffrances d'esprit et de corps pendant plusieurs années, et qu'elle se porte bien maintenant grâce à la médecine du Dr. Halsey.

A. L. BARNES, D. D.

DÉBILITÉ COMPLETE, MAIGREUR, CONSOMPTION DU CORPS.

Ces infirmités sont quelques fois caractérisées par affaiblissement, et un entier épuisement de forces après un exercice, sans que l'appétit diminue. Chez d'autres individus, elles s'annoncent par un abattement et une lassitude temporaire, par la paleur et l'altération du visage, par une respiration difficile, etc. D'autres cas présentent alternativement de la constipation et du relâchement.

Beaucoup de malheureux atteints de ces fâcheuses maladies doivent leur guérison au *Vin des Bois*. Pendant les derniers mois, nous avons eu l'occasion d'en constater plus de mille applications par des personnes atteintes de ce genre de débilité. Chacune a recouvré la santé par l'usage qu'il a fait de cette médecine, comme nous l'avons vu ensuite. Plusieurs étaient atteintes de palpitation de cœur, de *depression d'esprit* et d'une *grande débilité*. Les personnes faibles de cette catégorie sont plus sujettes à succomber (si elles sont attaquées sévèrement) par ce que leur corps ne peut supporter toute la force de la maladie.

Le certificat suivant est l'un des plus respectables médecins du Maryland.
Baltimore, 15 dec. 1848.

Dr. G. W. HALSEY,
J'ai souvent recommandé votre *Vin des Bois* dans des maladies que je traitais, et j'en ai obtenu les plus heureux résultats. Il a effectué en peu de semaines la guérison de plus de 30 cas de débilité et de ma-

